

France-Rennes: Services d'assurances accidents et maladie
OJ S 132/2021 12/07/2021
Avis de marché
Services

Base juridique:
Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom et adresses

Nom officiel: Destination Rennes Tourisme Congrès
Numéro national d'identification: 79781903400043
Adresse postale: 28 boulevard du Colombier — CS 26410
Ville: Rennes Cedex
Code NUTS: FRH03 Ille-et-Vilaine
Code postal: 35064
Pays: France
Courriel: Juridique@destinationrennes.com
Adresse(s) internet:
Adresse principale: <https://destination-rennes.fr/>

I.3. Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=151484&orgAcronyme=h4x>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=151484&orgAcronyme=h4x>

I.4. Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: Société publique locale

I.5. Activité principale

Autre activité: Office du tourisme — centre des congrès

Section II: Objet

II.1. Étendue du marché

II.1.1. Intitulé

Assurance complémentaire santé pour le personnel de Destination Rennes
Numéro de référence: DR067

II.1.2. Code CPV principal

66512000 Services d'assurances accidents et maladie

II.1.3. Type de marché

Services

II.1.4. Description succincte

Les prestations de la présente procédure concernent l'assurance complémentaire santé pour le personnel de Destination Rennes, sur la base de la convention Syntec applicable à la SPL. En cas de besoin de déplacement, les prestations du présent marché auront lieu soit au siège social de l'acheteur. À date, celui-ci est situé 28 boulevard du Colombier, 35000 Rennes. Soit au Couvent des Jacobins, situé 20 place Sainte-Anne, 35000 Rennes.

II.1.5. Valeur totale estimée

II.1.6. Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2. Description

II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)

66512000 Services d'assurances accidents et maladie

II.2.3. Lieu d'exécution

Code NUTS: FRH03 Ille-et-Vilaine

Lieu principal d'exécution: 28 boulevard du Colombier — 35000 Rennes.

II.2.4. Description des prestations

Le présent marché a pour objet d'accorder une indemnisation complémentaire aux prestations versées par le régime de base de la sécurité sociale à l'ensemble des salariés du souscripteur relevant de la CCN Bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15.12.1987 (brochure n° 3018), à leurs enfants à charge et/ou à leur conjoint, lorsque leur état de santé les amène à engager des frais médicaux, chirurgicaux ou d'hospitalisation, et ce dans la limite des montants de garanties fixés dans le tableau joint au CCTP, et au maximum dans celle des frais réellement engagés par les bénéficiaires. Le régime d'assurance complémentaire Santé sera sous la forme d'un régime à adhésion obligatoire pour le personnel salarié et leurs enfants à charge mais aussi pour leur conjoint (DUE du 15.11.2017). Le contrat devra respecter les dispositions prévues par la CCN Bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15.12.1987 (brochure n° 3018) et les évolutions futures. La présente couverture sera maintenue dans le cadre des dispositifs légaux et conventionnels de «portabilité» permettant aux salariés de bénéficier, dans les mêmes conditions que les salariés en activité, d'un maintien du régime «frais de santé» dont ils bénéficiaient au sein de l'entreprise, en cas de rupture de leur contrat de travail ouvrant droit à une prise en charge par le régime d'assurance chômage (à l'exception du licenciement pour faute lourde).

Les cotisations servant au financement du régime obligatoire sont de type Salarié + Enfant(s) /conjoint et ont pour objet de couvrir, à titre obligatoire, les salariés et leurs enfants à charge. Elles sont fixées en forfait mensuel, en euros, non proratisable. Elles sont alignées sur les cotisations conventionnelles et en suivent les évolutions. À titre indicatif, les cotisations sont les suivantes pour les années 2021 et 2022 (base + option 2 obligatoire): salarié + enfant(s): 73,50 EUR; conjoint: 67,00 EUR.

II.2.5. Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6. Valeur estimée

II.2.7.

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début: 01/01/2022 Fin: 31/12/2026

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10. Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11. Information sur les options

Options: non

II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14. Informations complémentaires

La présente consultation fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert conforme aux dispositions de l'article L. 2124-2 du Code de la commande publique (CCP).

Les prestations du présent marché ne font pas l'objet d'une décomposition en lots.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions de participation

III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

Les candidats, ainsi que leurs cotraitants et sous-traitants connus, devront s'identifier de façon précise, conformément aux attentes fixées au règlement de la consultation (article 3.1).

III.1.2. Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3. Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2. Conditions liées au marché

III.2.2. Conditions particulières d'exécution

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: budget de la SPL, fonds propres. Les prestations objet du marché seront réglées par application des primes proposées à l'acte d'engagement au nombre réel des personnes couvertes. En cas de prestations particulières chiffrées par le candidat dans son mémoire technique, celles-ci seront traitées à prix unitaire sur la base des tarifs consentis. Les sommes dues aux titulaires seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Aucune avance ne sera versée. Les acomptes seront versés aux titulaires dans les conditions de l'article 11.2 du CCAG-FCS. Les prestations ne feront l'objet d'aucune retenue de garantie.

Section IV: Procédure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2. Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 02/09/2021 Heure locale: 17:00

IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français

IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7. Modalités d'ouverture des offres

Date: 03/09/2021 Heure locale: 09:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1. Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

Le présent contrat sera renouvelé à son terme. Il fera alors l'objet d'un nouvel appel d'offres.

VI.2. Informations sur les échanges électroniques

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3. Informations complémentaires

Les documents de candidature et d'offre à remettre dans le cadre de la présente consultation sont énoncés aux articles 3.1 et 3.2 du règlement de la consultation. Les candidats sont invités à se conformer aux règles fixées, afin de permettre la plus juste et complète appréciation de leurs réponses.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions sur la plate-forme acheteur, ou par courriel à l'adresse indiquée au règlement de la consultation au plus tard huit jours avant la date limite de remise des offres.

Les dépôts de plis devront impérativement intervenir par voie dématérialisée dans les conditions fixées au règlement de la consultation.

Les critères d'analyse seront les suivants:

- critère 1 — mise en place et suivi du contrat: 5 points;
- critère 2 — tiers payant et réseaux de soins: 20 points;
- critère 3 — prévention et actions sociales: 15 points;
- critère 4 — conditions d'exécution: 15 points;
- critère 5 — relation assurés: 20 points;

- sous-critère 1 — informations générales: 10 points;
- sous-critère 2 — gestion et échanges: 10 points;
- critère 6 — relation employeur: 10 points;
- critère 7 — politique RSE: 15 points:
- sous-critère 1 — politique environnementale: 10 points;
- sous-critère 2 — politique éco-sociale: 5 points.

Les critères et sous-critères seront analysés au regard des réponses fournies dans les documents techniques et financiers remis par le candidat. Les modalités d'analyse sont précisées dans le cadre de Détail technique de l'offre (DTO) publié au sein du DCE.

Aucune négociation ne pourra avoir lieu.

Avant la signature et la notification du marché, l'attributaire devra obligatoirement produire les documents et attestations prévus aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du code de la commande publique.

VI.4. Procédures de recours

VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Rennes

Adresse postale: Cité judiciaire — CS 73127 — 7 rue Pierre Abélard

Ville: Rennes Cedex

Code postal: 35031

Pays: France

Téléphone: +33 299653737

Fax: +33 299310615

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.3. Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Se référer au greffe du tribunal.

VI.4.4. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Rennes

Adresse postale: Cité judiciaire — CS 73127 — 7 rue Pierre Abélard

Ville: Rennes Cedex

Code postal: 35031

Pays: France

VI.5. Date d'envoi du présent avis

07/07/2021